

Proposition d'action SEPIA – 1^{ère} Demande	
Proposition d' :	Innovation
Type d'action :	Transversale
Etablissement	
Nom de l'établissement :	Collège du Moulin
UAI :	0595782p
Adresse :	21, Rue du Comté de Flandres – 59760 GRANDE-SYNTHÉ
Téléphone :	03.28.21.24.66
Adresse électronique :	ce.0595782p@ac-lille.fr
Le projet	
Nom du projet :	Dispositif « Classe Passerelle »
En quelques mots, descriptif du projet :	Création d'une classe à faible effectif favorisant un passage en douceur au collège afin de sécuriser le parcours des élèves les plus fragiles. L'objectif est d'identifier l'origine des profondes difficultés de ces élèves, de proposer des méthodes de travail adaptées pour toute leur scolarité.
Le porteur du projet	
Nom et Prénom :	MOULIN Céline et DELAYE Mylène
Statut :	Professeuse principale de la classe et PE Référent Eclair
Adresse mail académique :	celine.moulin@ac-lille.fr - mylene.delaye@ac-lille.fr
Le chef d'établissement	
Nom et Prénom :	POISSON Sophie
Avis circonstancié :	<i>L'action est très innovante : intervention d'un professeur des écoles référent ÉCLAIR en co-animation avec des professeurs du collège au bénéfice d'une pédagogie différenciée pour les élèves.</i> <i>L'action entre dans le cadre du projet d'établissement du collège du Moulin au regard de ses trois axes : - Une pédagogie active pour un parcours personnel de réussite pour chaque élève, la consolidation de la continuité école/collège, l'ouverture culturelle du collège sur son environnement (choix des options, l'utilisation de l'espace numérique de travail, le "fil rouge" concernant le travail sur les discriminations).</i> <i>L'action répond également aux critères du contrat d'objectifs : maîtrise des compétences de base afin de développer la réussite scolaire des élèves et consolider leurs acquis, diminution du taux de doublement en fin de 6ème afin d'améliorer le parcours scolaire des élèves (zéro doublement pour tous les élèves de la classe de 6ème passerelle en juin 2013).</i> <i>En outre, la 6ème passerelle entre dans le cadre des dispositifs anti-décrochage prévus sur chaque niveau du</i>

	collège du Moulin, de la classe de 6ème à la classe de 3ème. En 5ème, un suivi particulier est prévu pour les élèves sortants de la classe passerelle. La liaison est assurée par les professeurs de 6ème et par le professeur des écoles référent ÉCLAIR. Enfin, l'impact de l'action sur la communauté scolaire est très important : il y a un changement de regard sur les élèves en difficultés, un travail en équipe renforcé grâce à des échanges de pratiques et le développement d'une pédagogie innovante. Le dispositif est entré dans sa deuxième année d'expérimentation. Il me paraît important de le pérenniser au regard essentiellement de l'amélioration du parcours scolaire des élèves en grandes difficultés accueillis en classe de 6ème passerelle.
L'inspecteur contacté et impliqué dans le projet	
Nom et Prénom :	HENRY Stéphane, IA-IPR
Observations de l'inspecteur :	Le projet déposé par le collège du Moulin s'inscrit pleinement dans les grandes orientations de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'Ecole. Il vise à repenser l'aide aux élèves en grande difficulté et à développer une alternative au redoublement. L'innovation proposée par le projet est centrée sur les enseignements et les apprentissages fondamentaux. Il s'agit bien, avec les élèves de la classe passerelle, de travailler « autrement » pendant les heures de cours, afin de leur permettre de mieux réussir. C'est pourquoi la rénovation des pratiques pédagogiques et la continuité des apprentissages école/collège sont au cœur du projet, qui mérite ainsi un accompagnement de la part du SEPIA.
Détails du projet	
Nombre d'enseignants impliqués par disciplines :	Une équipe pédagogique complète de professeurs volontaires (français, mathématiques, histoire-géographie, anglais, EPS, SVT, éducation musicale, arts plastiques) + l'enseignante référente Eclair
Nombre de personnels impliqués par fonctions :	La documentaliste, la COP et l'enseignante-référente MDPH
Les parents sont-ils impliqués dans le projet ?	Les parents sont rencontrés à plusieurs reprises en amont, pour être informés du dispositif et pour obtenir leur adhésion ; une fois leur enfant en 6 ^e Passerelle, relations fréquentes et privilégiées avec les enseignants, en particulier le professeur principal et le professeur des écoles référent Eclair.
Si oui, sous quelle forme?	Rencontres nombreuses (d'ordre général ou pour parler de leur enfant en particulier) Au cours du dispositif, les outils numériques sont mis en avant pour faciliter la communication avec les

	parents (ENT Kd'école et Pro-Note), quelques heures sont consacrées à la formation des parents.
A partir d'un diagnostic relativement précis de la situation, quel est le problème professionnel auquel vous voulez répondre?	Nos élèves présentent un retard plus important à l'entrée en 6 ^{ème} et pourtant certains n'ont pas validé le palier 2. Les différents dispositifs ne parviennent pas à enrayer la spirale de l'échec pour ces élèves en grande difficulté et qui ont perdu toute confiance en eux. Comment relancer la motivation de ces élèves et éviter un décrochage scolaire annoncé ?
Quels sont les objectifs visés?	Faciliter le passage en 6 ^{ème} et faire une transition en douceur vers la 5 ^{ème} . Identifier les obstacles à une scolarité sereine pour aider l'élève à y remédier, proposer des adaptations adéquates pour les années suivantes. Redonner le goût d'apprendre, le plaisir de réussir.
Quel est le public ciblé? (niveau d'enseignement, effectif précis par niveau...)	Elèves entrant en 6 ^e , n'ayant pas validé le palier 2, présentant des difficultés scolaires, ayant besoin d'un accompagnement important (qu'il s'agisse de cadre strict, d'environnement rassurant, d'absentéisme...) L'effectif n'excèdera pas 16 élèves.
Description de l'action : (programme pédagogique)	Traiter le programme de 6 ^{ème} avec des méthodes proches du 1 ^{er} degré puis progressivement celles du collège : l'accent est mis sur la manipulation, la répétition, les projets, l'usage du numérique. Co-animation avec le professeur des écoles référent Eclair en français, mathématiques et anglais. Individualisation des objectifs d'apprentissage. Evaluation positive, introduction des notes à partir du milieu de l'année scolaire.
Organisation de l'action : (calendrier, date de début de l'action, durée...)	Les élèves intègrent le dispositif en septembre. Ils peuvent le quitter en cours d'année scolaire, dès que l'équipe le juge judicieux.
En quoi l'action proposée vous paraît-elle innovante?	Le dispositif prend en compte la fragilité de certains élèves pour favoriser un passage en douceur au collège, en consolidant les savoirs et en introduisant progressivement les méthodes du secondaire. Le travail en étroite collaboration entre les professeurs et le professeur des écoles référent (spécialisée dans le cas présent) favorise le transfert de compétences et donc l'invention de démarches pédagogiques nouvelles, souvent en co-animation. L'évaluation des élèves est fondée sur la validation des compétences, les notes ne sont introduites que progressivement. Les adaptations souhaitables pour la réussite de chacun sont transmises aux équipes pédagogiques les années suivantes et peuvent être étendues à d'autres élèves.

Quels sont les effets envisagés? (en matière de comportements, d'apprentissages,...)	- Pour les élèves : acquisition du palier 2, amélioration de la confiance en soi, sentiment de sécurité dans les apprentissages, plaisir d'apprendre retrouvé - Pour les parents : implication, suivi à la maison, relation de confiance avec le collègue - Pour l'équipe pédagogique : adaptation des méthodes d'apprentissage, meilleure connaissance des élèves en difficulté, travail collaboratif - Pour l'établissement : climat d'apprentissage plus favorable, décrochage scolaire réduit
Quels sont les indicateurs retenus pour l'évaluation de l'action?	Les taux de maintien en CM2 et en 6^{ème}. Le taux de maintien des élèves issus du dispositif. Le pourcentage de validation du palier 2. L'estime de soi des élèves et leur implication dans leur scolarité.
Accompagnement et moyens	
Quels sont les moyens engagés par l'établissement?	L'établissement a créé cette classe supplémentaire sur moyens propres : chaque matière a dû faire un effort sur sa dotation horaire pour la création de la 6 ^{ème} passerelle.
Quels sont les moyens demandés au Sépia?	Une enveloppe d'une centaine d'HSE pour faciliter la concertation entre membres de l'équipe pédagogique de la classe.
Quels sont les besoins en formation des personnels?	Nous souhaiterions bénéficier d'un accompagnement nous permettant d'améliorer le dispositif, dans son organisation comme dans nos pratiques pédagogiques.
Si possibilité il y a, une collaboration avec un laboratoire de recherche est-elle :	Acceptée
Documents associés	
Une présentation développée du projet.	
Dépôt de la demande	
Date de dépôt :	04 décembre 2013